

ENCADREMENT : POURQUOI IGNORER LES MODÈLES DE NOS VOISINS EUROPÉENS ?



scsi-pn.fr

février 2021

BEAUVAU
— DE LA —
SÉCURITÉ





CONSEIL EUROPÉEN DES
SYNDICATS DE POLICE


International Non-governmental
Organization of the Council of Europe


LE SCSI RÉALISE UNE ÉTUDE COMPARÉE

La table ronde du Beauvau de la sécurité dédiée à la thématique de l'encadrement aura lieu le 22 février. Membre fondateur du Conseil européen des syndicats de police, le SCSI s'est mis en rapport avec ses homologues représentants syndicaux des cadres policiers en Europe. Ces discussions permettent de mettre en lumière les modèles d'organisation hiérarchique adoptés par les pays étudiés à titre d'exemples internationaux durant les travaux du Beauvau.

 Les responsabilités correspondant aux officiers et commissaires sont exercées en Italie au sein de la *Polizia di Stato* par les agents d'un même corps de cadres recrutés au niveau master. Les *carabinieri* s'organisent eux aussi autour d'un système comparable à celui de la gendarmerie en France. Il est donc possible d'y entrer en externe au maximum comme officier subalterne.

 Dans la *Policía* espagnole, un concours externe accessible à bac+4 conduit aux fonctions d'*inspector* (équivalent lieutenant) après deux ans de formation à l'Académie de police d'Ávila. La promotion vers les grades d'*inspector jefe* puis de *comisario* (commissaire) s'effectue ensuite uniquement par la voie interne, soit à travers des examens (un tiers des promus) soit à l'ancienneté après un entretien (deux tiers des promus). Il est possible d'entrer dans la *Guardia civil*, équivalent de la gendarmerie, comme garde, sous-officier ou officier. La progression hiérarchique des officiers est liée à l'ancienneté.

 En Allemagne, la voie d'accès interne est privilégiée pour devenir officier ou commissaire. Le recrutement interne représente autour de 70% d'une promotion de commissaires contre 30% pour l'externe (ces ratios varient d'une année à l'autre mais il y a toujours davantage de recrutement interne).

 Le système du Royaume-Uni (et du Canada) se caractérise par un recrutement externe au grade de constable ou d'agent, équivalent à celui de gardien de la paix en France. La *Metropolitan Police* de Londres, le Service de Police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec et la GRC notamment fonctionnent sur ce modèle. La promotion s'y effectue ensuite uniquement par voie interne à travers des examens.

LA FRANCE SEULE À S'ACCROCHER À UN SYSTÈME OBSOLÈTE ?

À l'issue d'une comparaison internationale, le modèle français est clairement isolé et daté dans sa séparation des cadres de la police en deux corps. Le constat de problèmes d'encadrement et d'articulation de la chaîne hiérarchique dans la police nationale est largement partagé depuis des années tant par les policiers eux-mêmes que par les rapports parlementaires qui se succèdent. Seul le poids des corporatismes dans notre ministère explique la persistance du statu quo.

Le Beauvau de la sécurité doit être l'occasion de faire fi des conservatismes ! Il convient enfin de refonder l'organisation hiérarchique de la police et de l'harmoniser avec celle de la gendarmerie pour plus d'efficacité du service public et une chaîne de commandement plus cohérente. Le SCSI défend ce projet qui bénéficierait à l'ensemble des cadres, officiers et commissaires.